

RAPPORT ANNUEL 2023



SOMMAIRE

P. 4 _ L'Insee et la statistique publique

P. 5 _ L'édito du directeur général

P. 6 _ L'activité 2023 en chiffres

P. 8 _ Les enquêtes menées en 2023

P. 9

FAIRE PARLER LES CHIFFRES

P. 10 _ Les phénomènes
économiques

P. 12 _ La diversité de la société
française

P. 14 _ Des diagnostics
environnementaux à l'échelle
territoriale

P. 16 _ L'accompagnement de
politiques publiques

P. 17

INNOVER ET ÊTRE EN PREMIÈRE LIGNE SUR LES SOURCES DE DONNÉES

P. 18 _ Des données exploitées
différemment

P. 20 _ De nouvelles façons
d'exploiter des agrégats importants

P. 22 _ De nouvelles façons
d'interroger les ménages et les
entreprises

P. 23

ALLER AU-DEVANT DE TOUS LES PUBLICS

P. 24 _ Au-devant du plus grand
nombre

P. 25 _ Au-devant des entreprises

P. 26 _ Au-devant des utilisateurs-
experts des données

P. 27

CONSTRUIRE UNE STATISTIQUE PARTAGÉE

P. 28 _ Au niveau national

P. 29 _ Au niveau européen

P. 30 _ Agir à l'international

P. 31

LES MOYENS ET L'ORGANISATION DE L'INSEE

P. 32 _ Les missions de l'Insee
et son budget

P. 34 _ Les femmes et les hommes
de l'Insee

P. 36 _ L'Insee en régions

P. 38 _ Travailler à l'Insee

L'INSEE ET LA STATISTIQUE PUBLIQUE

L'Insee collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur l'économie et la société françaises pour éclairer le débat public et les décisions de tous.

L'Institut national de la statistique et des études économiques

L' Institut national de la statistique et des études économiques – l'Insee – a été créé par la loi de finances du 27 avril 1946 (art. 32 et 33), reprenant alors une activité de statistique publique qui s'était exercée sans discontinuité depuis 1833. Aujourd'hui, l'Insee est une direction générale du ministère de l'Économie et des Finances, engagé au service d'une économie forte et durable. L'institut est implanté dans l'ensemble du territoire français et ses employés sont des agents de l'État. Il est soumis aux règles de la comptabilité publique et ses crédits sont inscrits au budget général de l'État.

Travaille en toute indépendance professionnelle

L'Insee conduit ses travaux en toute indépendance professionnelle. Créée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008, l'Autorité de la statistique publique veille au respect du principe d'indépendance dans « la conception, la production et la diffusion des statistiques publiques » (loi n° 51-711, art. 1). Le Conseil national de l'information statistique assure la concertation entre les producteurs et les utilisateurs de statistiques publiques.

Contribue à la statistique européenne et internationale

Avec Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne (UE), et ses homologues de l'UE, l'Insee contribue à la construction du système statistique européen. Il participe aussi aux tra-



vaux statistiques des organismes internationaux tels que l'Organisation des Nations Unies (ONU), le Fonds monétaire international (FMI) ou l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Coordonne le service statistique public français

Le service statistique public (SSP) est composé de l'Insee et des services statistiques ministériels (SSM) qui réalisent les opérations statistiques dans leur domaine (éducation, santé, justice...). L'Insee coordonne ses opérations et décide avec les SSM des méthodes, des normes et des procédures pour établir les statistiques et leur publication.

**JEAN-LUC
TAVERNIER**
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE L'INSEE



C'est en étant notamment aux avant-postes de l'analyse de la résurgence de l'inflation que l'Insee a poursuivi en 2023 ses missions d'éclairer les phénomènes économiques et sociaux.

nédite depuis 40 ans, la hausse des prix a conduit l'institut à mener de nombreux travaux pour documenter ses facteurs explicatifs et ses effets : en appliquant son programme d'enquêtes et de relevés de prix, en calculant et publiant avec rigueur les indicateurs macroéconomiques, mais aussi en illustrant les situations différentes auxquelles pouvaient être confrontés les entreprises et les ménages. Il a multiplié les analyses pour faire le lien entre les faits et le ressenti, pour donner à voir la fiabilité de ses méthodes, pour faire œuvre de pédagogie. C'est une nécessité pour être à la fois pertinent, crédible, en un mot utile, au cœur d'un débat d'actualité intense.

En plus de ces nombreuses publications traitant de l'inflation, beaucoup d'autres thèmes ont été couverts par des études menées en 2023 au niveau national ou au niveau régional : citons l'Insee Références dédié aux immigrés et descendants d'immigrés, les publications sur les chaînes de valeur dans l'industrie, sur la mobilité sociale, sur l'artificialisation des sols du fait de l'habitat... La transition écologique fut, et sera encore dans les années à venir, au cœur de nombreux travaux et études comme vous le verrez au fil des pages de ce rapport annuel.

C'est aussi dans ses méthodes et référentiels que l'Insee a franchi des étapes importantes en 2023. Il a particulièrement avancé sur différents chantiers de modernisation comme la collecte de l'enquête Logement qui a été lancée fin août avec un protocole multimode innovant ou la révision de la Nomenclature d'activités française, dans le sillage des révisions européenne et internationale. Il a continué à réduire le délai de production de certains indicateurs d'emploi et de salaires.

L'institut a également poursuivi son objectif d'aller au-devant de tous les publics, tant avec ses outils pédagogiques d'information – application Insee mobile, blog, datavisualisations, vidéos... – que ses partenariats. Il a continué d'enrichir son offre de données ouvertes et de logiciels libres pour les utilisateurs de ses données et d'en faciliter l'accès grâce à un nouveau catalogue.

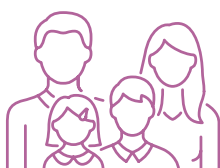
Je vous invite à découvrir dans ce document tous ces travaux menés par les équipes de l'Insee que je remercie pour leur engagement et leur contribution à ce rouage essentiel de la démocratie qu'est la statistique publique.

L'ACTIVITÉ 2023 EN CHIFFRES

ENQUÊTES

Conjoncture économique

20 000 ENTREPRISES
ENQUÊTÉES TOUS LES MOIS



2 000 MÉNAGES
INTERROGÉS TOUS LES MOIS

Entreprises

26
ENQUÊTES

229 230
ENTREPRISES
INTERROGÉES



Société

13 enquêtes
768 enquêteurs
90 000 personnes interrogées
par l'enquête Emploi chaque
trimestre



407 900
MÉNAGES
INTERROGÉS

Indice des prix

150 000
PRIX RELEVÉS PAR
LES ENQUÊTEURS



500 000
PRIX RELEVÉS
AUTOMATIQUEMENT

Recensement



5,3 MILLIONS
DE LOGEMENTS RECENSÉS

7 820
communes
concernées

24 900
agents
recenseurs

DONT 430 RÉSERVISTES



PUBLICATIONS

355

INFORMATIONS RAPIDES

4 NOTES ET **3** POINTS
DE CONJONCTURE

4 OUVRAGES
INSEE RÉFÉRENCE

93 PUBLICATIONS
COURTES NATIONALES

590 PUBLICATIONS
RÉGIONALES

ÉDITION DE **3** REVUES
COURRIER DES STATISTIQUES
STATÉCO
ÉCONOMIE ET STATISTIQUE

22 ARTICLES
PUBLIÉS EN 2023 SUR
LE BLOG DE L'INSEE

COMMUNICATION ET SERVICE AUX USAGERS

Outils numériques


72,7 MILLIONS DE VISITES

sur le site insee.fr

159 865
vues sur le blog
de l'Insee


92 000 ABONNÉS
au compte X-Twitter @InseeFr

15 fils X-Twitter régionaux

53 200 abonnés
au compte LinkedIn


144 282
TÉLÉCHARGEMENTS
de l'application Insee Mobile
depuis mi-2021

Médias


50 620
RETOMBÉES PRESSE
ET CITATIONS TOUS MÉDIAS CONFONDUS

Assistance aux usagers


125 000
DEMANDES REÇUES PAR COURRIEL


448 000
APPELS TÉLÉPHONIQUES REÇUS


38 000
CONVERSATIONS PAR CHATBOTS*

*sur sirene.fr, sur le-recensement-et-moi.fr, sur la plateforme d'enquêtes auprès des entreprises Coltrane

RELATIONS INTERNATIONALES

PARTICIPATION À
180 GROUPES
INTERNATIONAUX,
DONT 4/5 SONT EUROPÉENS


86 ACTIONS
DE COOPÉRATION
INTERNATIONALE

GRANDS RÉPERTOIRES

116,6 MILLIONS

DE PERSONNES INSCRITES
AU RÉPERTOIRE NATIONAL
D'IDENTIFICATION DES
PERSONNES PHYSIQUES (RNIPP)

48,9 MILLIONS
de personnes
inscrites au
Répertoire électoral
unique (REU)¹

14 MILLIONS
d'entreprises
actives et
15,7 millions
d'établissements
inscrits à Sirene

99 300
enregistrements
actifs *Legal Entity*
Identifier (LEI)

1. Chiffre hors
Nouvelle-Calédonie

LES ENQUÊTES MENÉES EN 2023

Pour produire des informations sur l'économie et la société françaises, l'Insee réalise de grandes enquêtes auprès des particuliers et des entreprises. En 2023, près de 40 enquêtes ont ainsi été menées.

Tous les ans, l'Insee organise et pilote l'enquête de recensement de la population menée avec les communes.

Celle-ci permet de connaître les évolutions socio-démographiques à un niveau territorial fin pour, par exemple, évaluer les besoins en infrastructures qui en découlent. Réalisée sur toute l'année, l'enquête emploi vise, au-delà de son indicateur phare, le taux de chômage, à décrire le marché du travail et son évolution. En complément, d'autres enquêtes auprès des particuliers sur différents sujets (ressources, dépenses, logement, formations et compétences, patrimoine...) sont menées pour éclairer le débat public français et européen. Auprès des entreprises, l'Insee recueille

des informations tant sur leur structure (taille, secteur, main-d'œuvre...) que sur leur activité (carnet de commandes, investissement...). Il conduit aussi des enquêtes thématiques : consommation d'énergie, nouvelles technologies, innovation...

Par ailleurs, l'Insee établit des diagnostics et des prévisions sur la situation économique de la France. En particulier, il calcule chaque mois l'indice des prix à la consommation, pour évaluer l'inflation, tout particulièrement scrutée en 2023.

Découvrez la représentation illustrée des sujets des enquêtes menées par l'Insee en 2023.



LES ENQUÊTES MENÉES PAR L'INSEE EN 2023



Enquêtes auprès des particuliers
Enquêtes auprès des entreprises
Enquêtes auprès des entreprises



FAIRE PARLER LES CHIFFRES

LES PHÉNOMÈNES ÉCONOMIQUES

En 2023, l'Insee a fourni les grandes données sur la situation économique, en particulier sur l'inflation, et tiré des analyses au-delà des chiffres.



La mesure de l'inflation et de ses effets

Face à une résurgence de l'inflation inédite depuis 40 ans, l'Insee a continué en 2023 de mesurer au mieux l'ampleur du phénomène et ses déterminants, d'en prévoir l'évolution et d'éclairer ses effets sur les revenus des habitants et l'activité des entreprises. Les analyses produites se sont attachées à montrer la diversité des situations, ainsi qu'à faire le lien entre les faits et le ressenti. L'analyse de l'évolution des prix à la consommation et des prix à la production des entreprises a ainsi occupé une place importante dans les notes de conjoncture. Elle a été comparée à celle observée chez nos voisins européens. La hausse des prix alimentaires, qui a atteint un niveau inédit de + 15,9 % sur un an en mars 2023, a été particulièrement scrutée. Dans ce contexte, un billet de blog a rappelé que l'inflation tient bien compte de la shrinkflation, qui consiste à réduire la contenance de certains produits.

L'impact de l'inflation sur les entreprises

L'impact de la hausse des prix de l'énergie sur les entreprises a donné lieu à plusieurs études. L'une d'elles s'est ainsi attachée à évaluer comment cette hausse, mais aussi celle des coûts des intrants importés, a pesé sur les coûts de production des entreprises et a ensuite été répercutée sur les prix de vente. Dès février, les résultats d'une enquête très rapidement menée auprès des fournisseurs d'électricité a permis de diffuser des informations sur l'évolution prévisible des prix de l'électricité payés par les entreprises en 2023. Cette enquête a été reconduite en décembre 2023 et étendue aux fournisseurs de gaz, afin d'évaluer les prix prévisionnels de l'électricité et du gaz qui seront facturés aux entreprises en 2024. En fin d'année, l'enquête annuelle sur la consommation d'énergie dans l'industrie en 2022 a été exploitée de façon avancée, afin d'éclairer les types de contrats d'électricité et de gaz dont disposent les entreprises, les hausses de tarifs qu'elles ont connues lors des renouvelle-



ments de contrats à prix fixes et la baisse de consommation d'énergie qui en découle. Les répercussions des hausses de tarif sur la production des entreprises, notamment les plus énergivores, et la fixation de leur prix de vente ont également été analysés. Ce sujet de l'impact de la hausse des prix sur les entreprises les plus énergivores a donné lieu à une étude dans les Hauts-de-France, où l'industrie est plus consommatrice d'énergie qu'ailleurs en France.

L'impact de l'inflation sur les ménages

Les conséquences de la hausse des prix sur les habitudes de consommation des ménages ont également été documentées tout au long de l'année. De nouvelles questions de

l'enquête mensuelle sur la conjoncture des ménages permettent ainsi de mettre en évidence chaque trimestre depuis fin 2022 les caractéristiques des ménages qui ont le plus changé leurs habitudes, ainsi que les produits et services les plus concernés. Dans ce contexte de forte hausse des prix de l'énergie, les situations de privation matérielle et sociale ont atteint en 2022 leur plus haut niveau depuis 2013 : une étude publiée en juillet 2023 montre que le nombre de personnes déclarant manquer d'argent pour se chauffer correctement a fortement augmenté. L'Insee a également mesuré les dépenses supplémentaires induites par l'inflation en 2022, à consommation inchangée, en fonction du niveau de vie des personnes : la hausse du niveau de vie n'a compensé qu'en partie ces dépenses additionnelles et de façon variable selon le niveau de vie.

L'analyse des activités économiques

Dans le contexte de la loi Climat et résilience d'août 2021, qui demande aux collectivités de répertorier leurs zones d'activités économiques et d'impulser une politique de développement plus économe en espaces et en ressources, une étude mobilisant notamment le répertoire Sirene géolocalisé a permis en juillet 2023 de délimiter les 13 700 zones dédiées à l'activité économique en France et de caractériser les entreprises qui y sont implantées.

En Pays de la Loire, une série d'études diffusée en 2023 et associant plusieurs partenaires, dont la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets) a mis en lumière les atouts et faiblesses des différents pans de l'économie régionale ainsi que les dynamiques engagées. Ces résultats permettront aux décideurs publics d'accompagner au mieux les transformations du système productif en cours. Ils portent sur les caractéristiques du tissu productif avec notamment des focus sur certains secteurs comme l'industrie, sur les emplois saisonniers, sur les difficultés de recrutement dans le bâtiment notamment.



LA DIVERSITÉ DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Les enquêtes menées par l'institut auprès des particuliers permettent de dresser un véritable portrait social de la France. Exemples en 2023.

L'évolution démographique

L'Insee publie régulièrement des études pour éclairer les évolutions démographiques, en particulier le phénomène de vieillissement de la population française qui se poursuit. Celui-ci se traduit par une augmentation spectaculaire du nombre de centenaires (30 fois plus que dans les années 1960-1975), dont les caractéristiques et conditions de vie ont été décrites de façon détaillée pour la première fois dans une publication dédiée en avril 2023. Si le vieillissement touche quasiment toutes les régions françaises, il est particulièrement marqué aux Antilles, comme l'illustrent les bilans démographiques de 2022 réalisés en Guadeloupe et en Martinique. Dans ce contexte, les résultats de l'enquête Migrations-famille-vieillesse, réalisée en partenariat avec l'Institut national des études démographiques (Ined) dans l'ensemble des départements d'outre-mer, apportent des éclairages sur les mutations

socio-démographiques dans ces territoires et favorisent ainsi la mise en œuvre au niveau local de politiques sociales et sanitaires adaptées. L'année 2023 a également été marquée par une forte baisse des naissances, que l'Insee a documentée chaque mois au niveau national et selon les régions.



Onze ans après la première édition, un nouvel ouvrage Insee Références sur les immigrés et les descendants d'immigrés est paru en mars. Il s'appuie notamment sur l'enquête Trajectoires et origines réalisée avec l'Ined. Alors que le profil des immigrés ne cesse de se diversifier, ce portrait démographique, économique et social de la population ayant un lien à la migration propose également une analyse sur la diversité religieuse en France et une évaluation de l'ampleur des discriminations sur le marché du travail subies par les personnes d'origine maghrébine.

REGARD EXTÉRIEUR



DENIS ROCHETTE
COORDINATEUR
À ATD QUART
MONDE

Dans quel contexte s'est noué le partenariat avec l'Insee sur la mesure de la grande pauvreté ?

En mai 2019, ATD Quart Monde et l'Université d'Oxford ont présenté à l'OCDE les résultats d'une recherche internationale de trois ans sur les dimensions cachées de la pauvreté. Des personnes ayant l'expérience de la pauvreté en étaient

Conditions de vie et société

Inégalités sociales

L'édition 2023 de l'ouvrage France portrait social a dressé un panorama approfondi des inégalités sociales dans plusieurs domaines, en s'appuyant sur la nomenclature socioprofessionnelle renouvelée : satisfaction dans la vie et bien-être, état de santé des jeunes et leur consommation de substances psychoactives, proximité sociale des personnes en couple, inégalités de niveau de vie et de patrimoine, inégalités d'orientation à la fin du collège et inégalités en matière de santé, en France et en Europe.

Mobilité au sein de l'échelle des revenus

En mobilisant de façon originale des données fiscales en panel entre 2003 et 2019, une étude a montré que la mobilité des individus dans l'échelle des revenus sur la période était faible. Elle complète ainsi le diagnostic habituel sur l'évolution des inégalités de revenus en France et une précédente analyse innovante de la mobilité intergénérationnelle en matière de revenus.

Ségrégation spatiale

Si les grandes villes sont le lieu de rencontre de populations aux revenus variés, ces personnes aux profils différents en matière de revenus ne vivent pas dans les mêmes espaces : on parle de ségrégation spatiale. En utilisant une méthode mise en œuvre dans

une publication nationale sur les 50 plus grandes villes de l'Hexagone, l'Insee a cherché à savoir comment la mixité sociale a évolué en 15 ans dans la Métropole du Grand Paris et dans les 68 quartiers de gare du Grand Paris Express, dans deux études réalisées en partenariat avec l'Atelier parisien d'urbanisme (Apu).

Comparaison spatiale des prix

Sept ans après la précédente édition, les résultats d'une nouvelle enquête de comparaison spatiale des prix ont été diffusés à la mi-2023. Ils ont eu un large écho médiatique et politique, plus particulièrement dans les départements et régions d'outre-mer, dans un contexte où le niveau de vie des habitants y est sensiblement inférieur à celui de l'Hexagone et les prix nettement plus élevés. Cette enquête fournit également des écarts de prix actualisés entre la région parisienne et la province d'une part, entre la Corse et les autres régions de province d'autre part.

Illectronisme

La numérisation de la société simplifie le quotidien pour certains, mais elle le rend plus complexe pour d'autres : 16 % des personnes de 15 ans ou plus sont ainsi en situation d'illectronisme. L'Insee a publié une étude en juin 2023 mesurant l'ampleur de ce phénomène selon la région, mais aussi par type de territoire : il concerne davantage les communes éloignées des villes et les petits pôles urbains.

co-chercheurs. Des échanges suivis avec l'Insee ont conduit au projet « Mieux connaître la grande pauvreté pour mieux la mesurer » mené en 2022 avec des personnes ayant connu la grande pauvreté, en partenariat avec le Secours Catholique. Ce projet s'est conclu par une belle journée dans les locaux de l'Insee et un document de travail publié par l'institut. Une nouvelle étape est aujourd'hui engagée avec des personnes ayant l'expérience de la pauvreté et un partenariat complémentaire noué par l'Insee avec l'École d'économie de Paris.

Quelles sont les limites selon vous des principales mesures de la pauvreté ?

Lorsqu'on réfléchit à ce qu'est la pauvreté avec des personnes qui en ont l'expérience, le revenu vient rarement en premier. Elles parlent entre autres de maltraitements, institutionnelle et sociale, de peurs et de souffrances, de privations, de contraintes, de santé, d'isolement, de dépendance, et aussi de leurs compétences non reconnues et de leur résistance au quotidien. Le revenu et les privations seuls ne rendent pas compte de l'enchevêtrement de ces multiples dimensions dans

la pauvreté vécue et du combat quotidien mené pour soi et pour les autres.

Quels enseignements tirez-vous de l'approche plus qualitative de l'Insee ?

Nous sommes convaincus que l'élargissement de la vision de la pauvreté à ses multiples dimensions dans les enquêtes et les publications de l'Insee peut changer le regard de la société et en conséquence contribuer à engager des politiques publiques qui ne laissent vraiment personne de côté, en intégrant les expériences et les savoirs des plus pauvres.

DES DIAGNOSTICS ENVIRONNEMENTAUX À L'ÉCHELLE TERRITORIALE

L'institut se mobilise pour répondre aux enjeux capitaux que représentent des éclairages statistiques pertinents sur les questions environnementales, tant à l'échelle nationale que locale.

Les émissions de gaz à effet de serre des trajets domicile travail

Les émissions de gaz à effet de serre des trajets domicile travail varient selon les territoires et dépendent notamment de la densité des transports en commun, comme le montre une étude parue en fin d'année 2023 et réalisée en partenariat avec le Service des données et études statistiques du ministère de la Transition écologique. Ceci est illustré par deux études régionales : l'une conclut que les navetteurs franciliens utilisent moins la voiture et émettent donc relativement peu de CO₂, tandis que l'autre montre que ceux des Hauts-de-France en émettent davantage que la moyenne nationale car ils parcourent de plus longues distances.

Un séminaire interne rassemblant les directrices et directeurs régionaux et leurs responsables des études a été organisé en septembre 2023 pour mieux prendre en compte dans les travaux de l'Insee la dimension spatiale comme une composante à part entière pour analyser ces problématiques. De plus, à l'occasion du séminaire annuel des directeurs régionaux, Jean Jouzel, expert scientifique mondialement reconnu, membre du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) pendant plus de 20 ans, a donné une conférence sur la transition écologique.



L'exposition de la population aux risques et aux nuisances

Une étude a mis en évidence que les territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur les plus exposés à la pollution de l'air

se situent essentiellement dans les grandes agglomérations du littoral et de la vallée du Rhône où se concentrent les principaux axes routiers, les industries et les populations. Avec comme message fort que la situation socio-économique des habitants de ces territoires y est souvent moins favorable. Autre exemple à La Réunion, où une étude particulièrement remarquée a réussi à faire le lien entre des cartographies de risques et nuisances que sont les bruits routiers, une eau potable de mauvaise qualité, le risque d'inondation ou de mouvements de terrain et la population résidant dans les zones identifiées à risque.



La consommation d'espace pour l'habitat



La consommation d'espace liée à l'habitat entre 2009 et 2019 est très contrastée selon les territoires, y compris à l'échelle d'une même région comme le montrent des études réalisées en Nouvelle-Aquitaine pour accompagner la mise en œuvre de la loi Climat et résilience en partenariat avec la Direction régionale de l'environ-

nement, de l'aménagement et du logement (Dreal) et avec la Direction départementale de la Vienne. Cette problématique a également été abordée dans des études en Normandie et dans les Pays de la Loire, qui mettent en évidence la forte consommation d'espace dans ces régions, en dépit d'un faible dynamisme démographique dans la première région et du fait d'une forte hausse du nombre de ménages dans la seconde. Le développement des résidences secondaires contribue également à la consommation d'espace : une étude menée en Bretagne, qui a rencontré un vif succès dans les médias nationaux et locaux, met notamment en lumière qu'elles sont situées essentiellement le long du littoral et que la moitié d'entre elles sont détenues par des habitants de la région ou des Pays de la Loire.

Les déchets

En Bourgogne-Franche-Comté, une étude réalisée avec l'appui de l'Ademe, de la Direction régionale de l'environnement et du logement (Dreal) et d'Alterre, a dressé le constat que le tri et la valorisation des déchets ménagers progressent.

En partenariat avec l'Agence de développement économique de la Corse, la direction régionale a mis l'accent sur le fait que les établissements insulaires du bâtiment assurant des travaux d'amélioration énergétique sont moins souvent labellisés « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE) qu'ailleurs.

L'ACCOMPAGNEMENT DE POLITIQUES PUBLIQUES

L'Insee met à profit ses études et les données dont il dispose pour accompagner les politiques publiques.

En 2023, les directions régionales de l'Insee sont fréquemment intervenues dans des instances de décideurs locaux,

dans le cadre notamment de réflexions prospectives à horizon 2050. En Corse et en Normandie, l'Insee a présenté les principaux enseignements des projections démographiques à cet horizon aux dirigeants des départements concernés. En Île-de-France, le Comité régional pour l'information économique et sociale (CRIES), instance de concertation entre utilisateurs et producteurs d'informations économiques et sociales, a fêté son 40^e anniversaire avec des présentations revenant sur 40 ans de démographie, d'emploi et de transport, ainsi que deux tables rondes prospectives. En Auvergne-Rhône-Alpes, une étude sur la situation actuelle de l'accès aux équipements et le rôle structurant des bourgs ruraux a été présentée au Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser). En Occitanie, des portraits socio-économiques de chacun des 13 départements sont présentés aux agents de la fonction publique, dans le cadre de la Plate-forme régionale d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines (PFRH).

Par ailleurs, plusieurs directions régionales de l'Insee ont signé une convention de partenariat avec la Chambre régionale des comptes pour approfondir la connaissance du territoire de la région grâce à des rencontres régulières, des commandes d'études ou d'analyses et des échanges de données.

Dans le cadre d'un travail partenarial avec la Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté visant à analyser les disparités des situations de pauvreté selon les territoires, six profils de ménages pauvres ont été définis. L'étude nationale et ses déclinaisons régionales fournissent des éléments de diagnostic pour la nouvelle génération de pactes des solidarités au niveau local.



En 2023, l'institut a contribué au rapport co-piloté par Jean Pisani-Ferry et Selma Mahfouz « Les Incidences économiques de l'action pour le climat », mettant en lumière la nécessité de disposer de statistiques adaptées et précises pour éclairer l'action et le débat publics sur toutes les dimensions : estimation des émissions de gaz à effet de serre, suivi des politiques publiques touchant les entreprises ou les ménages, évaluation des investissements liés à la transition...



INNOVER ET ÊTRE EN PREMIÈRE LIGNE SUR LES SOURCES DE DONNÉES

DES DONNÉES EXPLOITÉES DIFFÉREMMENT

Dans un cadre juridique strict et avec la collaboration de partenaires privés et publics, l'Insee expérimente l'apport de nouvelles données pour compléter les enquêtes et les sources administratives ; il élabore des traitements statistiques pour les exploiter au mieux.

Les données privées

Les données de caisse

Mesurer aussi précisément que possible la consommation alimentaire des ménages est primordial, particulièrement lorsqu'elle évolue de façon exceptionnelle. C'est pourquoi l'Insee a opéré à des changements à la méthode de calcul de l'évolution trimestrielle de cet indicateur économique en 2023. Comment ? En mobilisant des données de caisse de la grande distribution alimentaire permettant ainsi des gains de précision et un niveau d'analyse plus détaillé de produits. Un billet de blog a été publié pour expliquer plus précisément ces changements.



Les données bancaires

Complémentaires des données d'enquêtes ou administratives et rarement mobilisées dans des études françaises jusqu'ici, les données anonymes issues de comptes bancaires autorisent un suivi quotidien de la trésorerie et des dépenses des ménages. Ces éléments sur la situation financière des ménages présentent aussi l'avantage d'être disponibles très rapidement. Ils ont été mobilisés dans deux publications de l'Insee portant respectivement sur le repérage des épisodes de découvert et les pics de dépenses le lendemain d'un jour de paie (à partir de données de la Banque postale) et sur la façon dont les automobilistes ajustent leur consommation de carburant aux variations de prix à court terme (à partir de données du Crédit Mutuel Alliance Fédérale).

Les contrats de réexpédition de la Poste

En complément des informations fournies par les recensements de la population, des données de gestion administrative telles que les contrats de réexpédition proposés par La Poste ont été mobilisées pour juger à quel point les mobilités résidentielles ont été influencées par des phénomènes récents tels que la crise de la Covid-19 ou le développement du télétravail. Malgré les limites qu'elles présentent dans leur pertinence pour une analyse des déménagements, elles confirment que les tendances de départ des grandes métropoles et de l'aire parisienne vers des villes plus petites et moins proches des cœurs urbains, prévalant avant la crise sanitaire, se sont accentuées entre 2019 et 2021.

Les données administratives

Une mesure de l'activité dissimulée plus précise

En comptabilité nationale, toute forme d'activité des entreprises sur le territoire doit être intégrée dans le produit intérieur brut. L'activité dissimulée doit en faire partie. En 2023, l'Insee a diffusé une nouvelle mesure de l'activité non déclarée des entreprises et a estimé le montant de chiffres d'affaires non déclaré pour 2014 à 33,1 Md€ et celui de la valeur ajoutée non observé à 31,6 Md€. Les précédentes estimations de 2011 (sur l'année 2006) étaient respectivement de 20,0 Md€ et de 40,7 Md€. Comment comprendre un tel écart en niveau ? « *Cela s'explique notamment par des améliorations de méthode d'estimation et par la disponibilité et l'utilisation de sources plus fines issues des contrôles fiscaux, permettant en particulier de mesurer l'ampleur des dissimulations de consommations intermédiaires* », indiquent Cécile Welter-Medée et Simon Quantin, auteurs du document de travail. Leur approche innovante, tant par l'usage et la prise en compte de données plus fines que par l'utilisation du *machine learning*, a en effet permis davantage de précision et de finesse dans leurs travaux et leurs résultats.

Une exploitation innovante des bilans et des comptes sociaux des entreprises

Depuis 2021 des travaux pour accéder de façon massive et automatique (machine learning) aux données des bilans dans les comptes sociaux des entreprises sont menés par l'Insee. En 2023, le chantier s'est poursuivi en appliquant des méthodes innovantes comme la recherche de tableaux dans un document ou la conversion automatique de documents PDF en fichier de type tableur. Actuellement, l'accès aux données se fait manuellement, ce qui représente une contrainte importante. Le processus d'extraction devrait permettre une obtention automatique des informations recherchées, améliorant ainsi la production statistique de l'Insee et la productivité des experts en économie. Un premier prototype réalisé en collaboration avec la Banque de France est attendu en 2024.

Un nouveau répertoire pour faciliter la production de statistiques

L'Insee a engagé la constitution d'un Répertoire statistique des Individus et des Logements (Résil) visant à moderniser la production de statistiques démographiques et sociales, notamment en facilitant l'utilisation des sources administratives et les appariements de différentes sources de données. Ce répertoire est destiné aux statisticiens de la statistique publique et sera mis en production en 2025. Après une large concertation menée en 2022 sur ce projet pour bénéficier de regards extérieurs, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) a été consultée en 2023 et a rendu un avis favorable. Ce dernier est assorti de recommandations pour accompagner la mise en œuvre et pour renforcer certaines garanties envisagées, concernant notamment la sécurité informatique, la transparence sur Résil et ses usages ainsi que les conditions d'évolution du dispositif. Le décret en Conseil d'État qui autorise la mise en œuvre de Résil a été publié en janvier 2024, accompagné de l'arrêté fixant la liste des sources utilisées pour l'alimentation du répertoire. Pour répondre au besoin de transparence mis en avant par la Cnil, l'Insee a créé une rubrique dédiée sur insee.fr.



DE NOUVELLES FAÇONS D'ÉVALUER DES AGRÉGATS IMPORTANTS

L'Insee mène des travaux méthodologiques et des expérimentations pour favoriser la qualité de ses opérations tout comme la mise à disposition rapide de ses données.

L'empreinte carbone

Les investigations menées pour améliorer le calcul de l'empreinte carbone d'un groupe de ménages (par exemple les plus aisés) constituent un exemple de travaux méthodologiques de l'Insee pour produire des indicateurs statistiques fiables sur des sujets cruciaux comme celui de la transition écologique. La méthode habituelle consistant à ventiler par catégorie de ménages l'empreinte carbone nationale pour un produit particulier au prorata des dépenses de ces catégories pour ce produit ne permet pas en effet d'aboutir à un résultat suffisamment précis. Il est ainsi nécessaire de disposer, pour chaque catégorie de ménages, de données détaillées tant sur les quantités physiques consommées, avec suffisamment de détails pour mesurer des produits homogènes en intensité carbone, sur ces contenus carbone que sur les caractéristiques principales des ménages. Ces travaux participent aux efforts de l'institut et de la statistique publique pour fournir des données statistiques solides permettant d'es-



timer l'ampleur de ces changements et en mesurer les effets. Ce fut le sujet du colloque organisé par le Conseil national de l'information statistique le 10 mars 2023. Intitulée « Mesurer la transition écologique : perspectives économiques », cette rencontre fut l'occasion de faire un point avec la centaine de participants sur les travaux en cours dans le cadre de la statistique publique, sur les attentes des acteurs (publics, associatifs, privés) et des chercheurs.

Le poids économique du tourisme

La France s'enorgueillit d'être le premier pays touristique au monde. Mais que représente le tourisme dans l'économie française ? Et comment son poids évolue-t-il d'année en année ? Pour répondre à ces questions et ainsi éclairer avec des données fiables l'ensemble des acteurs du tourisme et plus largement les citoyens que le sujet intéresse, l'Insee élabore ce qu'on appelle un compte satellite du tourisme. En 2023, une mesure du produit intérieur brut (PIB) touristique français, en complément de celle de la consommation touristique, a été élaborée pour la première fois en cohérence avec les concepts et méthodes standardisés au plan international. Le PIB touristique représente ainsi 3,0 % du PIB total de

la France en 2021. La dématérialisation accrue de l'enquête mensuelle de fréquentation dans les hébergements collectifs de tourisme a par ailleurs permis une sortie précoce des résultats sur la saison touristique d'été 2023 : l'Insee Focus analysant les résultats sur les mois de mai à août est sorti dès le 27 septembre, à l'occasion de la Journée mondiale du tourisme. Autre enquête indispensable pour dresser un diagnostic des pratiques touristiques : l'enquête sur les voyages professionnels et personnels des Français, testée en 2023 et collectée en 2024 dans un format pilote expérimental. Elle permet de connaître les destinations touristiques et les dépenses réalisées au cours de ces déplacements.

Les salaires et l'emploi



Le déploiement de la déclaration sociale nominative (DSN) et la modernisation du dispositif d'information statistique

associé portent progressivement leurs fruits en termes de raccourcissement des délais de diffusion des données sur les salaires et l'emploi. S'agissant des données annuelles, un an a été gagné par rapport à l'avant-crise sanitaire concernant la publication des salaires dans le privé en 2022, effective dès novembre 2023. Dans le même temps, un mois a été gagné sur la publication chaque trimestre des évolutions du coût horaire du travail et des salaires horaires : une première estimation est dorénavant disponible 45 jours après la fin du trimestre considéré, contre 75 jours auparavant. Les indices de

coût horaire du travail utilisés dans des clauses d'indexation sont également publiés un mois plus tôt. Un billet de blog a en outre été diffusé pour clarifier les données publiées en matière de salaires. Quant aux estimations trimestrielles de l'emploi salarié, coproduites depuis 2017 par l'Urssaf, l'Insee et la Dares, les résultats détaillés sont maintenant disponibles 60 jours après la fin du trimestre considéré (contre 70 jours) au niveau national, au bout de 80 jours au lieu de 90 jours pour les chiffres locaux. Les prochaines étapes consisteront à réduire les délais de diffusion des données annuelles sur les salaires dans la fonction publique, ainsi que de l'estimation « flash » de l'emploi salarié trimestriel.

REGARD EXTÉRIEUR



DELPHINE VESSILLIER
CHEFFE DE
SERVICE ENQUÊTES
ET ÉTUDES
STATISTIQUES DE
LA FÉDÉRATION
FRANÇAISE DU
BÂTIMENT

Quel est l'usage de l'indice du coût horaire du travail pour une fédération comme la FFB ?

La FFB se réfère plus particulièrement aux Indices du Coût du travail (ICT), révisables, pour appréhender la composante salaires et charges dans le cadre d'un suivi économique des prix et coûts dans le Bâtiment. L'harmonisation de ces indices permet également d'assurer des comparaisons européennes. Les indices de coût horaire du travail (ICTrev-TS) sont, quant à eux,

couramment utilisés par les entreprises à travers les clauses d'indexation des contrats de travaux.

A quels besoins répond le raccourcissement des délais de publication de cet indice opéré en 2023 par l'Insee ?

Dans le cadre des indexations de contrat, il est important de disposer de données les plus proches de la réalité économique rencontrée par les entreprises au cours dudit contrat. Le caractère immédiatement définitif des ICTrev-TS permet de faciliter l'application rapide des formules d'indexation et de limiter le risque de contestation entre les acteurs du marché. En tant qu'utilisateurs nous avons donc besoin de données les plus fiables possibles dans un délai le plus court possible.

Quel en est le bénéfice ?

Outre l'intérêt direct de pouvoir mobiliser des indices plus rapidement et plus proches du temps du chantier, il faut souligner l'effet indirect sur les index BT. De fait, le plan de résilience mis en place par le gouvernement au cours du printemps 2022 avait prévu, en concertation avec les organisations professionnelles du secteur, la réduction du délai de publication des Index BT de 80 à 45 jours après la fin du mois. Dans un premier temps, il avait fallu adapter la méthode en cours pour pallier la non-disponibilité des ICT certains mois. Dorénavant, la prise en compte des ICT avec un décalage de trois mois est généralisée pour tous les mois. Tout cela concourt à pacifier les relations de fin de chantier, avec des indexations de prix mises en œuvre plus rapidement et sans ajustement postérieur.

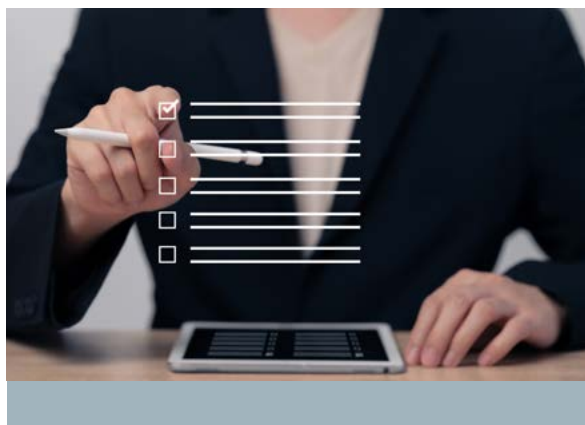
DE NOUVELLES FAÇONS D'INTERROGER LES MÉNAGES ET LES ENTREPRISES

L'Insee s'attache à optimiser les protocoles de collecte de données de ses enquêtes ; le multimode en est une illustration.

L'évolution des enquêtes auprès des ménages vers des protocoles « multimodes », qui combinent le face-à-face, le téléphone et Internet, est devenue une orientation stratégique forte pour les services statistiques publics. Proposer aux enquêtés plusieurs modes de réponse, adaptés à la diversité de leurs modes de vie et à leurs préférences, doit permettre de maintenir les taux de réponse à un niveau élevé. Cela permet aussi de mobiliser le réseau des enquêteurs là où ils apportent le plus de valeur ajoutée, par exemple pour les questionnaires les plus complexes ou les premières interrogations pour des enquêtes en panel. L'enquête nationale Logement 2023-24 illustre cette démarche qui s'étend progressivement : internet et le téléphone sont utilisés en complément du face-à-face, qui était le mode historique des éditions précédentes.

L'enquête Opise (Observation des prix de l'industrie et des services) permet à l'Insee de collecter auprès des entreprises les données nécessaires au calcul des indices de prix à la production dans l'industrie (mensuels) et les services (trimestriels). En 2023, un nouveau mode de renouvellement de branches a été

testé : ces derniers sont jusqu'à présent confiés dans leur totalité aux ingénieurs enquêteurs experts en entreprises (I3E) chargés de définir, avec les entreprises, les produits dont les prix seront suivis mensuellement. La possibilité de transmettre aux entreprises un questionnaire dématérialisé et auto-administré a été expérimentée. Un premier bilan a validé la faisabilité de la méthode. De nouveaux tests seront menés en 2024 afin de préciser les modalités de la généralisation éventuelle de cette collecte.



Le processus d'intégration de Mayotte dans les statistiques comme pour les autres Départements et régions d'Outre-Mer (DROM) s'est poursuivi en 2023, malgré un contexte social et sécuritaire particulièrement dégradé (plan de résorption de l'habitat précaire, travaux sur les réseaux routiers, mesures drastiques de rationnement de l'eau). Les activités de collecte sur le terrain ont été encore plus difficiles qu'auparavant. L'engagement et la qualité du travail des agents du service régional ont été décisifs pour relever le défi de maintenir la collecte de la troisième enquête annuelle de recensement, de réaliser à la fois une enquête emploi « ancienne version » au 2e trimestre pour la dernière année et une première enquête emploi en continu comme dans les autres DROM. Le projet d'intégration de Mayotte dans l'indice des prix à la consommation, visant une homogénéité de traitement sur l'ensemble du territoire en vertu des règlements européens, a également abouti. Comme sur l'ensemble du territoire national, les relevés de prix se font désormais sur tablette, et non plus sur papier.



ALLER AU-DEVANT DE TOUS LES PUBLICS

AU-DEVANT DU PLUS GRAND NOMBRE

Apporter une information statistique de référence est un axe fort de l'action de l'Insee en direction du grand public et des élèves.

Des outils pour s'appropriier les données

En 2023, l'Insee a conçu un nouvel outil de datavisualisation sur l'espérance de vie. En libre accès sur insee.fr, cet outil interactif permet de comparer l'indicateur démographique et son évolution pour les femmes et les hommes, à différents âges ou selon le milieu social (diplôme, niveau de vie, catégorie socioprofessionnelle), à l'échelle nationale, départementale ou européenne. Par ailleurs, l'institut s'est de nouveau appuyé sur le format vidéo pour expliquer certains concepts, méthodes et résultats statistiques : après l'inflation en 2022, une vidéo sur l'espérance de vie accompagne le nouvel outil de datavisualisation et une nouvelle mini-série de vidéos en quatre épisodes sur le thème des salaires a également été diffusée. La bibliothèque de l'Insee a quant à elle collaboré avec la chaîne YouTube de vulgarisation historique Nota Bene pour proposer une vidéo intitulée « Les chiffres sont-ils neutres ? » qui retrace l'histoire de la statistique publique des années 1830 à nos jours. Pour faciliter l'accès de tous aux infor-

mations statistiques, insee.fr propose désormais un filtre de recherche intitulé « Première approche de notre offre ». On y trouve notamment la collection des « Essentiel sur » qui a continué de s'étoffer en 2023 avec des dossiers sur les salaires et le tourisme. L'institut et ses directions régionales (DR) sont très actifs sur les réseaux sociaux LinkedIn et Twitter/X. Ont rejoint X en 2023 : les DR Auvergne-Rhône-Alpes, Corse et Guadeloupe-Martinique-Guyane. Cette dernière a également ouvert un compte régional LinkedIn. La DR Provence-Alpes-Côte d'Azur est aussi présente sur YouTube.



Des actions pour diffuser la culture statistique

Pour sensibiliser les plus jeunes aux statistiques, l'institut se rend régulièrement dans des établissements scolaires. Par exemple, en 2023, en Centre-Val de Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur, des visites dans des classes de cours moyen ont eu lieu pour présenter des chiffres de référence à différentes échelles territoriales et sensibiliser les élèves à la fiabilité des sources d'information. Ce type d'intervention entre dans le cadre des actions menées par l'institut pour développer la culture statistique des Français, conformément aux recommandations d'un rapport de mission des inspections générales de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR), des

affaires culturelles (IGAC) et de l'Insee diffusé en mars 2023. C'est le cas aussi de travaux réalisés en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale, avec lequel l'Insee a signé un accord cadre en février 2023, comme l'alimentation d'un webservice sur Eduscol, le site d'information et d'accompagnement des professionnels de l'éducation. Le cycle de séminaires « Stat histoires » de la bibliothèque de l'Insee, destiné aux chercheurs universitaires et aux agents de la statistique publique, vise de son côté à mettre à l'honneur l'histoire de la statistique publique et de la quantification pour éclairer les phénomènes économiques et sociaux.

AU-DEVANT DES ENTREPRISES

L'Insee déploie des efforts pour faciliter les démarches administratives des entreprises et les informer des services qu'il peut leur apporter.

L'accompagnement du déploiement du guichet unique

Depuis le 1er janvier 2023, conformément à la loi Pacte de 2019 et afin de faciliter les démarches des entreprises, les formalités de création, cessation ou modification d'activité sont réalisées sur le guichet des formalités des entreprises. Ce « guichet unique » dématérialisé se substitue aux six réseaux de centres de formalités des entreprises. Il constitue l'interface entre les entreprises déclarantes et les organismes destinataires des formalités comme l'Insee, quels que soient l'activité, le lieu d'implantation et la forme juridique de l'entreprise. Sa réalisation a

été confiée à l'Institut national de la propriété industrielle (Inpi) et est accessible à partir du portail Inpi e-procédures. Dans cet environnement encore mouvant en 2023, de nombreuses équipes de l'Insee se sont mobilisées pour accompagner les entreprises face aux difficultés rencontrées : une assistance téléphonique a été assurée en complément des questions des entreprises traitées par le service Insee Contact ; les équipes du répertoire Sirene ont quant à elles collaboré avec l'Inpi pour corriger des dysfonctionnements du guichet unique.



Lors du salon Go Entrepreneurs d'avril 2023, l'institut a fait le plein lors de sa conférence « Préparer gratuitement votre étude de marché avec les outils de l'Insee ». Les experts du site sirene.fr et du site Statistiques locales ont mis l'accent sur les possibilités offertes aux porteurs de projet pour identifier leur lieu d'implantation, leurs éventuels concurrents...

La gestion du service ProConnect

L'Insee a également participé, aux côtés du service du numérique (SNum) des ministères économiques et financiers, au développement d'un nouveau service aux entreprises, ProConnect. Celui-ci permet de valider en quelques clics l'identité des dirigeants d'entreprise et facilite ainsi leur accès aux démarches administratives en ligne sur les portails administratifs qui l'ont adopté. La gestion du service ProConnect du SNum a été transférée à l'Insee : une équipe dédiée a été créée en septembre 2023 pour prendre en charge les maintenances métier et informatique, ainsi que l'exploitation du service.

AU-DEVANT DES UTILISATEURS-EXPERTS DES DONNÉES

L'Insee enrichit en continu son offre open data et open source. Il facilite également la recherche de ses jeux de données et leur exploitation.

L' Insee poursuit ses initiatives pour faciliter l'exploitation de ses données.

En 2023, il a travaillé sur la nouvelle application Melodi (Mon Espace de Livraison en Open Data de l'Insee) qui a vu le jour dans sa version bêta en février 2024. Porte d'entrée de l'offre de données de l'institut, ce catalogue permet aux utilisateurs de rechercher le jeu de données répondant à leur besoin grâce à de nombreux filtres : l'indicateur (par exemple le produit intérieur brut ou la population), le niveau géographique, l'axe d'analyse (par exemple l'âge ou le secteur d'activité) et la source. Le catalogue est complètement bilingue, français et anglais, et il offre différents modes d'accès à la donnée selon les usages et l'expertise de chacun. Un travail important de description des métadonnées dans des standards internationaux et d'harmonisation de leur nommage entre sources (variables et modalités) a été réalisé. La version bêta devrait être

enrichie régulièrement de nouveaux jeux de données et de nouvelles fonctionnalités avant l'ouverture du catalogue stabilisé durant l'été 2024.

L'Insee a mis à disposition des données permettant de tracer des contours géographiques pour chaque bureau de vote. Couplées aux résultats électoraux fournis par le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer pour chaque bureau de vote, ces données permettent d'analyser de façon précise les différences de comportement électoral d'un quartier à l'autre au sein d'une même commune. Un fichier relie ainsi les adresses anonymisées des électeurs, issues du Répertoire électoral unique, et leur bureau de vote de rattachement. Les programmes informatiques également proposés pour utiliser ces données permettent d'approximer des « aires » ou « contours » de bureaux de vote et de les croiser avec d'autres informations (niveau de vie, âge de la population, etc.).

REGARD EXTÉRIEUR



CHRISTOPHE BLEFARI
FREELANCE,
INGÉNIEUR DATA

Depuis 2023, l'Insee met à disposition les données du recensement au format parquet. Quelle utilisation en faites-vous ?

J'utilise les données du recensement de l'Insee via data.gouv.fr à des fins éducatives et de vulgarisation autour de DuckDB ou de technologies similaires.

Quels sont les bénéfices de ce format ?

Il y a plein d'avantages au

format parquet. C'est un format orienté colonnes, ce qui le rend plus optimisé lorsque l'on fait de l'analyse de données. En effet, le plus souvent en analytique on souhaite grouper la donnée et faire des calculs sur des colonnes entières. De plus, puisque la donnée est organisée par colonne, elle est plus facilement compressée. Cela réduit sa taille sur le disque, en bande passante et optimise la lecture en mémoire, ce qui évidemment peut permettre d'économiser de l'argent. Un fichier parquet embarque aussi le schéma (les types des colonnes) de la donnée, ce qui est un avantage certain par rapport à d'autres formats (comme le CSV) puisque la donnée que l'on lit est déjà

typée, par les producteurs. On peut aussi faire ce que l'on appelle du « predicate pushdown » qui permet de lire des colonnes ou des partitions en omettant les autres et donc en économisant énormément de temps de lecture. Tout cela mène à une performance accrue en lecture et en calcul.

Un inconvénient ?

Le parquet est un format binaire, il n'est donc pas possible de l'ouvrir dans un éditeur de texte ou dans Excel. Mais cela reste un format de fichier que l'Insee doit davantage mettre à disposition car c'est un standard utilisable dans tous les langages de programmation.



CONSTRUIRE UNE STATISTIQUE PARTAGÉE

AU NIVEAU NATIONAL

L'Insee gère et actualise de nombreux référentiels utiles à la statistique publique et plus largement aux services administratifs.

L'information sur les pays du Code officiel géographique complétée et harmonisée

Donnée de référence, le **Code officiel géographique (COG) géré par l'Insee est actualisé chaque année**. Il rassemble les codes et libellés au 1^{er} janvier de l'année en cours des communes, cantons, arrondissements, départements, régions, collectivités territoriales ayant les compétences départementales et pays et territoires étrangers. En 2023, pour répondre à des besoins tant administratifs que statistiques, l'institut a refondu la section relative aux codes pays. En effet, pour les personnes nées à l'étranger, le code du pays ou territoire de naissance apparaît notamment dans le Numéro d'identification au répertoire (NIR) plus connu comme le

« numéro de sécurité sociale » en lieu et place du code de la commune pour les personnes nées en France. L'ensemble de l'information sur les pays présente au COG depuis 1943 a été retravaillée, dans le but de constituer un historique complet et fidèle à la réalité (permettant de savoir quel pays – avec quel code – succède à quel autre pour ceux qui ont connu des changements). *« C'est un fichier pays rénové, avec des codes uniques et des libellés vérifiés avec la participation de la commission nationale de toponymie et du ministère des Affaires étrangères qui a pu être diffusé »*, résume Joachim Clé, expert au pôle national Référentiels géographiques de l'Insee.

Une nouvelle nomenclature d'activités à partir de 2025

La **Nomenclature d'activités française (NAF) est définie par les statisticiens en vue d'opérer des regroupements** économiquement pertinents des entreprises et des établissements selon la nature de leur activité. Gérée par l'Insee, elle constitue un outil de référence largement partagé et permet de définir le code d'activité principale exercée, le « code APE » des entreprises et des associations, utilisé dans les systèmes d'information de différents organismes.

Si en tant que référentiels, les nomenclatures d'activités doivent conserver une certaine stabilité, elles doivent aussi prendre en compte les évolutions de l'environnement économique pour rester pertinentes. C'est pourquoi, et dans le cadre d'un vaste processus de révision d'ensemble des nomenclatures d'activités et de produits aux niveaux mondial et européen, l'Insee a travaillé en 2022–2023 sur une révision de la NAF. La nouvelle NAF a été élaborée dans le cadre d'un groupe de travail du Conseil national de l'infor-

mation statistique (Cnis), associant de nombreux acteurs, au sein et hors du service statistique public, représentant les producteurs et utilisateurs de statistiques, les organisations syndicales et professionnelles, les experts et chercheurs, ainsi que d'autres utilisateurs de la nomenclature, tels que les organismes de protection sociale et les administrations partenaires du répertoire Sirene. Le groupe de travail, coordonné par l'Insee, a recueilli et analysé les besoins des utilisateurs pour y répondre au mieux dans le respect du cadre défini au niveau européen.

Fruit de ces travaux, la NAF 2025 a été adoptée par l'Insee en décembre 2023, après avis favorable du bureau du Cnis. Elle a reçu en avril 2024 l'approbation de la Commission européenne. Elle entrera en vigueur d'abord dans les répertoires statistiques, au cours de l'année 2025, puis dans toutes les autres opérations statistiques d'ici fin 2028. Tous les codes APE des unités enregistrées au répertoire Sirene changeront en janvier 2026.

L'Insee joue un rôle actif au sein du système statistique européen coordonné par Eurostat.

Les données privées au cœur de la révision du règlement 223 de la loi statistique européenne

Le règlement 223 de la loi statistique européenne établit le cadre juridique pour le développement, la production et la diffusion des statistiques européennes. Après une révision en 2015 qui a renforcé la gouvernance et l'indépendance du système statistique européen, une nouvelle révision est en cours. L'objectif principal de cette dernière est de faciliter l'accès aux sources de données des opérateurs privés pour la production de statistiques européennes.

L'institut mobilise déjà des données privées pour des productions statistiques comme l'indice des prix à la consommation. Mais la loi statistique nationale (article 3bis de la loi de 1951) limite l'obligation de transmission des données privées aux cas où celles-ci se substituent à une enquête existante. Cette restriction n'est pas présente dans la proposition de révision du 223 et ouvre ainsi de nouvelles perspectives pour l'utilisation des données privées dans la production de statistiques. La révision du règlement 223 porte aussi sur d'autres thèmes comme les échanges de données entre instituts nationaux statistiques ou encore l'encadrement des actions statistiques pendant une période de crise.



Lors de la présidence française du Conseil de l'Union européenne au premier semestre 2022, l'Insee a contribué à définir le périmètre de cette révision. Le projet de règlement continue son chemin dans le processus décisionnel européen : adoption le 10 juillet 2023 par la Commission, réunions au Groupe statistiques du Conseil sous présidence espagnole qui a obtenu un mandat de négociation en novembre 2023 ; la présidence belge, qui a pris la suite de la présidence espagnole en janvier 2024, a ensuite réussi à obtenir un accord provisoire le 1^{er} février 2024, concluant la phase de trilogue.

La participation de l'Insee au Centre d'excellence européen sur la confidentialité et le traitement de séries temporelles

L'Insee participe à des réseaux collaboratifs au sein du Système statistique européen. Depuis 2020, il fait partie du centre d'excellence européen sur la confidentialité et le traitement de séries temporelles, ou STACE en anglais pour *Statistical Methods and Tools for Time Series, Seasonal Adjustment and Statistical Disclosure Control*. STACE est un réseau de méthodologues, regroupant des instituts nationaux statistiques et des banques centrales, qui s'attache à développer des outils communs et à favoriser des actions de formation et des travaux de recherche. Dans ce cadre, l'Insee a organisé les 14 et 15 décembre 2023 au siège de

l'OCDE à Boulogne-Billancourt, la 3^e conférence du réseau sur l'analyse des séries temporelles, en y associant de façon inédite le thème de la confidentialité des données. Pendant les deux jours, les présentations suivies d'échanges se sont succédé sur les thèmes de l'ajustement saisonnier, de la modélisation et de la confidentialité des données. Cette rencontre a réuni une centaine de participants, professionnels de la statistique publique, universitaires, représentants de sociétés privées de traitement de données, issus des pays membres du STACE, mais également des observateurs américains, canadiens, australiens et britanniques.

AGIR À L'INTERNATIONAL

Les actions à l'international de l'institut font rayonner l'expertise française en matière de statistique publique.

L'Insee a poursuivi en 2023 ses missions d'appui technique au développement et a participé à des travaux et conférences internationaux.

Un expert de l'institut a participé à la conférence plénière de la Data Gaps Initiative III, qui s'est tenue entre le 13 et le 15 juin 2023 au siège du Fonds monétaire international (FMI) à Washington. La Data Gaps Initiative a été lancée en 2009 par les ministres en charge des finances et les gouverneurs de banques centrales du G20, coordonnée par le FMI. Son objectif était de combler les lacunes en matière de données pertinentes sur des domaines identifiés à la suite de la crise financière mondiale. Depuis, elle a connu une 2^e phase, puis une 3^e en 2022. Cette dernière est particulièrement centrée sur le changement climatique, les statistiques sur les ménages prenant en compte la distribution des revenus, l'inclusion financière et l'accès aux nouvelles sources de données. La France y est représentée conjointement par l'Insee et la Banque de France.

L'Insee était également présent à la 17^e conférence de l'Association internationale des statistiques officielles, organisée du 4 au 6 avril 2023 à Livingstone, en Zambie. Quatre de ses experts ont présenté le rôle et le fonctionnement du Cnis, le travail en mode agile, les interconnexions entre les Objectifs de développement durable à l'échelle mondiale et les innovations en matière d'utilisation des données administratives ainsi que des nouvelles sources de données pour le suivi des Agendas 2030 des Nations unies et 2063 de l'Union africaine. Certaines activités du programme Pan African Statistics 2, financé par l'Union européenne et auquel l'Insee contribue, ont aussi été présentées.



REGARD EXTÉRIEUR



MOHAMED EL MOCTAR OULD AHMED SIDI,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE
L'ANSADE (MAURITANIE)

Dans quel contexte s'inscrivent les travaux d'assistance technique de l'Insee débutés avec l'Ansade en 2023 ?

L'Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Économique (Ansade) a été créée en 2021. Elle résulte de la fusion de l'ex-Office National de la Statistique et l'ex-Centre Mauritanien d'Analyse de Politique, opérée dans le cadre de la réforme du Système Statistique National de la Mauritanie. L'objectif principal de l'assistance technique de l'Insee est d'appuyer cette réforme et de soutenir le développement des activités de l'Ansade afin de la transformer en un pôle d'excellence scientifique dans les domaines de la statistique et de l'analyse économique, démographique et sociale.

À quels besoins répondent ces travaux d'assistance technique ?

Différents besoins ont été identifiés conjointement par l'Ansade et l'Insee, inscrits dans le plan d'action quinquennal de la Stratégie Nationale Décennale du Développement de la Statistique de la Mauritanie : l'appui à la mise en place d'un cadre juridique, institutionnel et organisationnel pour la production des statistiques publiques ; l'assistance visant à élargir la base de la couverture statistique et à produire des statistiques conformes aux normes internationales ; le renforcement de la recherche et des études analytiques basées sur les données statistiques disponibles, et l'appui au renforcement des infrastructures de diffusion et d'archivage des produits statistiques grâce aux outils de la technologie de l'information.

Quelles sont les premières actions menées dans ce cadre ?

Des missions en présentiel et en ligne ont été organisées afin d'apporter une assistance technique sur des sujets spécifiques comme la gouvernance interne et la gestion des ressources humaines, la formation-action à la qualité, les stratégies de communication, de diffusion et d'archivage, ou encore l'action régionale. A ces missions, s'ajoutent également des visites de délégations de l'Ansade à l'Insee dans le cadre d'échanges d'expériences.



LES MOYENS ET L'ORGANISATION DE L'INSEE

LES MISSIONS DE L'INSEE

Pour mener à bien ses missions de collecte, de production, d'analyse et de diffusion des informations sur l'économie et la société françaises, l'Insee repose sur une organisation et des moyens humains et matériels répartis sur l'ensemble du territoire français.

Établir des diagnostics conjoncturels

L'Insee élabore régulièrement des diagnostics et des prévisions sur la situation économique de la France. Il mesure le taux de chômage tous les trimestres, il estime la consommation des ménages et le produit intérieur brut, et calcule chaque mois l'indice des prix à la consommation pour mesurer l'inflation.

Connaître les entreprises

L'Insee recueille des informations sur la structure des entreprises (taille, secteur...) et leur activité (carnet de commandes, investissement...). Il conduit également des enquêtes thématiques : consommation d'énergie, nouvelles technologies, innovation...

Observer l'évolution de la société

L'Insee mène des enquêtes statistiques auprès des ménages ou des personnes. Des enquêtes régulières mesurent l'évolution de situations économiques et sociales majeures (confiance des ménages, emploi, technologies de l'information...), et des enquêtes structurelles, menées tous les cinq à dix ans, se concentrent sur certains comportements ou phénomènes (vie quotidienne et santé, logement, ressources et conditions de vie...). Le recours aux fichiers administratifs permet d'obtenir des données sans recourir à des enquêtes, coûteuses pour la collectivité, notamment sur l'emploi, les salaires, la distribution des revenus.

Réaliser le recensement de la population

Chaque année, l'Insee pilote l'enquête de recensement de la population. Celle-ci permet de connaître l'évolution démographique de la population, d'évaluer les besoins en infrastructures qui en découlent et de déterminer les dotations que l'État alloue aux communes.

Décrire et analyser les régions et les territoires

Fort de ses implantations régionales, l'Insee développe une connaissance fine des territoires français. Les directions régionales de l'Insee produisent des études souvent en partenariat avec les acteurs publics locaux, qu'elles accompagnent par ailleurs en matière de conseil et d'expertise lorsqu'ils déploient des politiques publiques.

Gérer de grands répertoires

L'Insee est chargé par la loi de tenir à jour trois répertoires nationaux : le répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP), le répertoire électoral unique (REU) et le système informatisé du répertoire des entreprises et des établissements (Sirene). L'Insee participe également au répertoire mondial du Legal Entity Identifier (LEI) ; il émet cet identifiant pour les entités juridiques de droit français.

Diffuser ses statistiques et ses études

L'Insee n'est pas seulement un institut de statistique. Les études économiques et sociales font partie de ses missions. Les sujets sont choisis de manière à répondre au mieux aux besoins des décideurs publics et privés et aux préoccupations de la société. Une communication active s'efforce d'assurer la meilleure diffusion des études réalisées, notamment dans les médias et sur les outils de communication numérique de l'institut. Une large gamme de publications accessibles gratuitement sur [insee.fr](https://www.insee.fr) permet de couvrir les besoins des différents utilisateurs.

Perfectionner ses méthodes et évaluer la qualité

L'Insee ne cesse de faire progresser ses méthodes : il expérimente l'apport de nouvelles données et élabore des traitements statistiques pour les exploiter au mieux. Il s'attache aussi à optimiser les protocoles de collecte de données de ses enquêtes. Ces actions sont menées avec les services statistiques ministériels ainsi que par le biais de partenariats.

Contribuer à la statistique européenne et internationale

L'Insee participe au système statistique européen, qui a pour objectif de développer, produire et diffuser des statistiques comparables entre les pays de l'Union européenne. Il contribue également à la construction de la statistique internationale en coopérant notamment avec des organismes internationaux et en apportant son expertise auprès d'instituts nationaux de statistique.

LE BUDGET DE L'INSEE

Le budget total de l'Insee est de

454,8 M€

selon la loi de finances initiale de 2023
(crédits de paiement)



383,1 M€

BUDGET DE PERSONNEL



51,7 M€

BUDGET DE FONCTIONNEMENT



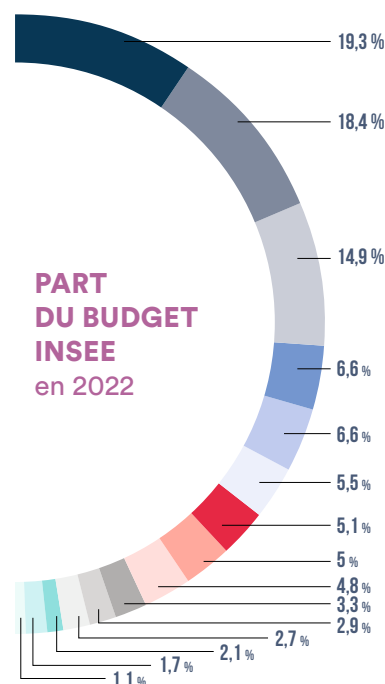
20 M€

BUDGET D'INTERVENTION

RÉPARTITION DU BUDGET SELON LE COÛT COMPLET* DES GRANDES OPÉRATIONS DE L'INSEE

OPÉRATIONS

- Recensement de la population
- Enquêtes ménages
- Action régionale (y compris études et diffusion en région)
- Statistiques structurelles entreprises
- Répertoires d'entreprises
- Pilotage stratégique, coordination, international
- Diffusion nationale
- Indice des prix à la consommation
- Statistiques court terme entreprises
- Statistiques administratives sur l'emploi et les revenus
- État civil et fichier électoral (y compris stat démo)
- Comptabilité nationale
- Études
- Enquêtes entreprises thématiques
- Conjoncture



*Le coût complet réintègre dans chaque opération le coût des fonctions supports et transverses (gestion administrative, immobilier, informatique...)

En 2022, les enquêtes annuelles de recensement ayant repris, ces dernières reviennent en tête des opérations mobilisant le plus important budget à l'Insee

LES FEMMES ET LES HOMMES DE L'INSEE

Les moyens de l'Insee sont répartis entre la direction générale, située à Montrouge, les directions régionales et les centres et services nationaux informatiques. En outre-mer, les directions régionales prennent la forme de directions interrégionales secondées par des services régionaux.

Les effectifs 2023 en chiffres

5 028 AGENTS

**DONT 3 870 RÉPARTIS DANS
LES 15 DIRECTIONS RÉGIONALES**

53%

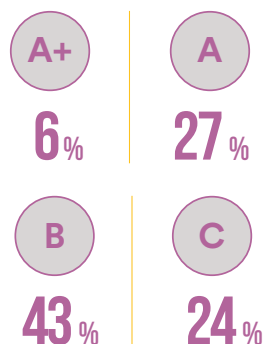
**DE L'EFFECTIF A
MOINS DE 50 ANS**

56%

**DE FEMMES
DANS L'EFFECTIF TOTAL**



RÉPARTITION
DE L'EFFECTIF
TOTAL
PAR GRADE



41%

**DES A ET A+ SONT
DES FEMMES**

La création d'une délégation à l'encadrement supérieur

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme de l'encadrement supérieur de la fonction publique, une délégation à l'encadrement supérieur a été créée à l'Insee en

mai 2023. Composée d'une déléguée, Sylvie Lagarde, et d'une adjointe, elle a pour mission de suivre, accompagner et valoriser les parcours professionnels des cadres supérieurs des corps d'administrateurs et inspecteurs généraux de l'Insee, en appui du directeur général de l'Insee.

L'organigramme de la direction générale

(au 30 avril 2024)



YAËLLE HAUSEUX
DIRECTRICE DE CABINET



JEAN-LUC TAVERNIER
DIRECTEUR GÉNÉRAL



PASCAL RIVIÈRE
CHEF DE L'INSPECTION GÉNÉRALE

Le secrétariat général



KARINE BERGER
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

ADRIEN FRIEZ
Chef de l'unité
coordination
des activités
transversales

PATRICK REDOR
Chef de l'unité
affaires juridiques et
contentieuses

**NICOLAS
VANNIEUWENHUYZE**
Chef du
département des
affaires financières

**JEAN-CHRISTOPHE
FANOUILLET**
Chef du
département cadre
de vie et conditions
de travail

**ISABELLE
ROLIN**
Cheffe
du département
des ressources
humaines

Les directions



**JEAN-SEVERIN
LAIR**
DIRECTEUR
DU SYSTÈME
D'INFORMATION



**SYLVAIN
MOREAU**
DIRECTEUR
DES STATISTIQUES
D'ENTREPRISES



**CHRISTEL
COLIN**
DIRECTRICE
DES STATISTIQUES
DÉMOGRAPHIQUES
ET SOCIALES



**NICOLAS
CARNOT**
DIRECTEUR
DES ÉTUDES
ET SYNTHÈSES
ÉCONOMIQUES



**ALAIN
BAYET**
DIRECTEUR
DE LA DIFFUSION
ET DE L'ACTION
RÉGIONALE



**CORINNE
PROST**
DIRECTRICE DE LA
MÉTHODOLOGIE ET
DE LA COORDINATION
STATISTIQUE ET
INTERNATIONALE

CHANTAL VILLETTE
Cheffe
du département
production
et infrastructure
informatiques

ALAIN DIVE
Chef
du département
développement
du système
d'information

LOÏC MIDY
Chef de l'unité
innovation
et stratégie
du système
d'information

MARIE LECLAIR
Cheffe
du département
répertoires,
infrastructures
et statistiques
structurelles

ALAIN JACQUOT
Chef du
département
statistiques de
court terme

CHRISTINE CHAMBAZ
Cheffe du
département
synthèses
sectorielles

SYLVIE LE MINEZ
Cheffe de l'unité
des études
démographiques
et sociales

VLADIMIR PASSERON
Chef du
département de
l'emploi et des
revenus d'activité

MICHEL DUÉE
Chef
du département
des ressources
et des conditions
de vie des ménages

MURIEL BARLET
Cheffe
du département
de la démographie

AURÉLIEN DAUBAIRE
Chef du
département des
prix à la
consommation et
enquêtes ménages

DORIAN ROUCHER
Chef
du département de
la conjoncture

PAULINE GIVORD
Cheffe
du département
des études
économiques

GUILLAUME HOURIEZ
Chef
du département
des comptes
nationaux

**CHRISTINNE
LAGARENNE**
Cheffe du
secrétariat du
Conseil national de
l'information
statistique

NICOLAS SAGNES
Chef de l'unité
pilotage et offre de
données

LIONEL JANIN
Chef
du département
de l'offre éditoriale

XAVIER BONNET
Chef
du département de
l'action régionale

CÉLINE ROUQUETTE
Cheffe
du département
communication
et services
aux publics

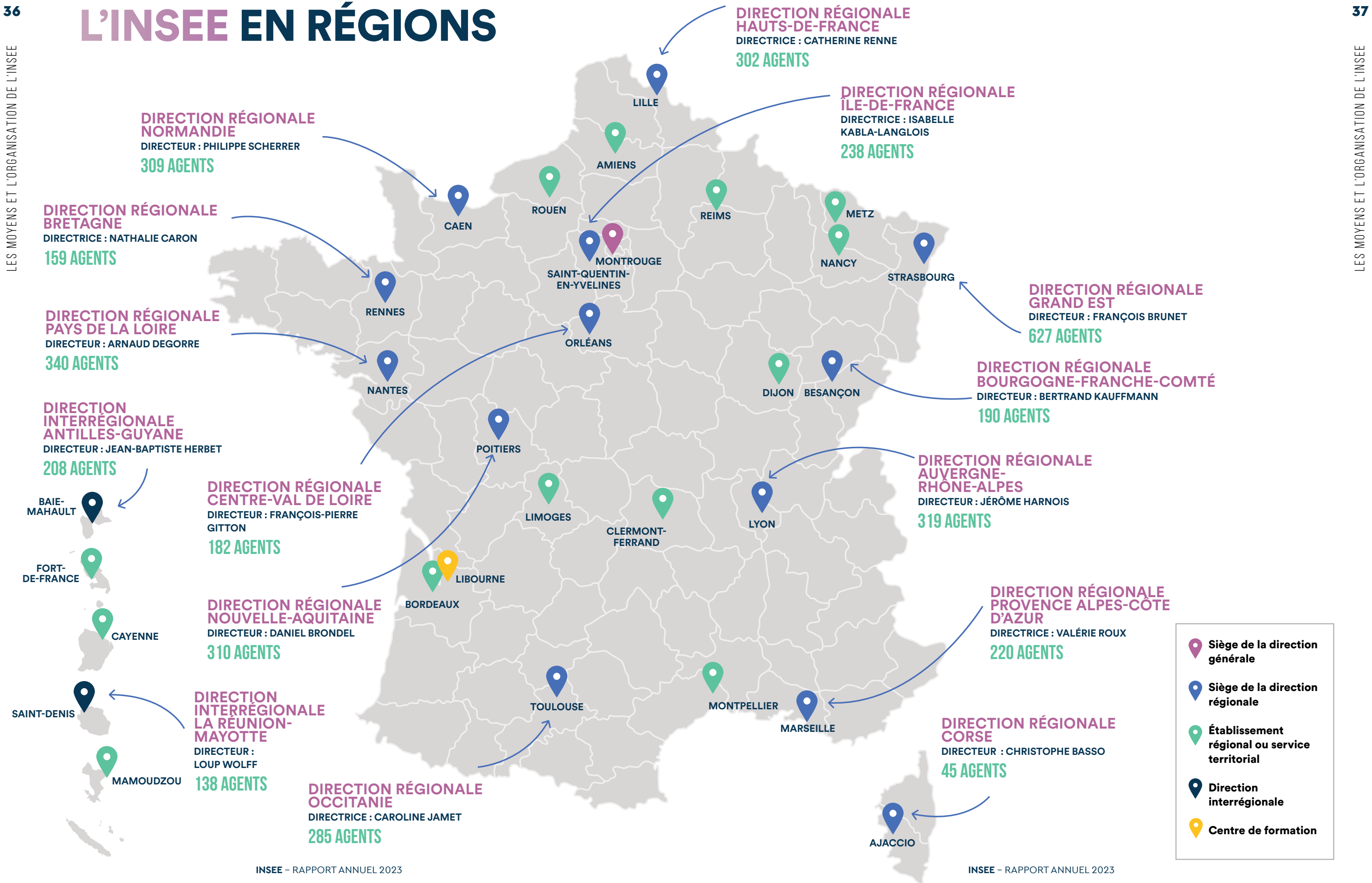
ÉRIC LESAGE
Chef
du département
méthodes
statistiques

MYLÈNE CHALEIX
Cheffe de l'unité
qualité

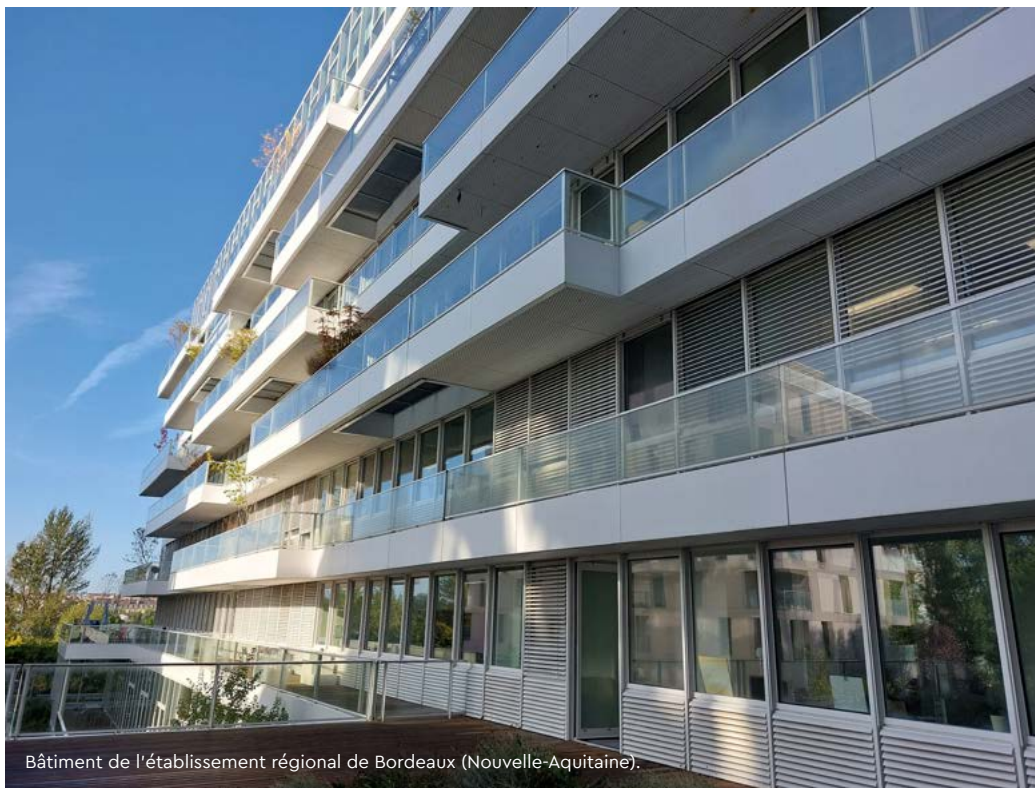
OLIVIER BIAU
Chef du
département
coordination
statistique et
internationale

ROMAIN LESUR
Chef de l'unité
SSP Lab

L'INSEE EN RÉGIONS



TRAVAILLER À L'INSEE



Bâtiment de l'établissement régional de Bordeaux (Nouvelle-Aquitaine).

La performance environnementale de l'activité

L'Insee est engagé dans un ambitieux plan de transition intégrant de nombreuses actions destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à ses activités. La réduction des émissions devrait atteindre 17 % à l'horizon 2025 par rapport à 2019, leur volume serait alors réduit de 2 630 tonnes.

Les actions portent en particulier sur les principales sources d'émission :

- la mobilité domicile-travail et professionnelle, en réduisant les distances parcourues, en incitant aux déplacements doux, en diminuant les déplacements professionnels notamment liés à des actions spécifiques aux métiers de l'Insee (collecte terrain avec le développement du multimode pour les enquêtes, expérimentation de nouvelles organisations de la supervision du recensement, location de véhicules électriques pour les enquêteurs...) ;
- la consommation énergétique des bâtiments en ajustant la température des bureaux, en fai-

sant entrer la performance énergétique dans les choix des bâtiments (travaux ou déménagements) ;

- le système d'information et l'usage du matériel informatique en optimisant les consommations de ressources des serveurs (calcul, stockage, sauvegarde) et en recourant à un hébergement dans des centres spécialisés, et en investissant dans l'écoconception applicative.

Pour y parvenir, l'ensemble des services et des agents sont sensibilisés : diverses actions de ont été conduites en 2023 pour les mobiliser comme le challenge Mai à vélo, la participation à l'appel à projets Tous acteurs de Bercy vert, le Digital Cleanup Day ou une formation à la transition écologique.

D'ores et déjà en 2023, 13 % des agents ont bénéficié du Forfait mobilité durable. La consommation d'électricité et de gaz a respectivement reculé de 27 % et 57 % par rapport à 2019.

Le renouvellement des labels Égalité et Diversité

L'Insee, dans le sillage des ministères économiques et financiers, s'attache à insuffler une politique d'égalité et de diversité dans sa gestion des ressources humaines. Dans cette optique, le ministère a marqué une première étape en obtenant en 2010 le label Diversité. Cette reconnaissance a été suivie par l'obtention du label Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en 2018.

En 2023, l'Afnor a audité toutes les directions de Bercy. Pour l'Insee, les auditeurs ont rencontré de nombreuses équipes à la direction générale et dans les directions régionales Bourgogne-Franche-Comté et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il a accordé le renouvellement des deux labels, soulignant ainsi l'engagement durable du ministère dans la prévention des discriminations et la promotion de la diversité. Dans ce cadre, l'institut a déployé plusieurs actions

en 2023, notamment en assurant la formation d'une centaine d'agents à la diversité et à la lutte contre les discriminations, en collaboration avec l'association Comin-G. En région, l'Insee Bourgogne-Franche-Comté a par exemple fait appel à des médecins psychiatres du centre hospitalier de Besançon pour sensibiliser les agents au handicap psychique.

Autre action emblématique de l'engagement de l'Insee pour l'égalité femmes/hommes : l'organisation en interne d'une table ronde à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes en mars. Cet événement a permis de nourrir le débat sur des thèmes tels que les écarts de salaires, la mixité, et la représentation des femmes dans les associations, tout en valorisant le travail des femmes statisticiennes et mathématiciennes de l'institut.



Un système d'information performant

L'Insee est activement engagé dans une transformation continue de ses pratiques numériques, mettant l'accent sur le Craftmanship et le DevOps. Cette évolution, encore en phase de déploiement, vise à franchir un nouveau palier de maturité numérique. Le Craftmanship, qui privilégie la qualité et la maîtrise technique, est progressivement intégré pour renforcer la fiabilité des développements de l'institut. Parallèlement, le DevOps améliore la collaboration entre les équipes de développement et de production informatique, optimisant la qualité du fonctionnement des applications et l'efficacité de la gestion de leurs évolutions. Ces initiatives s'inscrivent dans une démarche globale d'innovation et d'excellence, visant à exploiter pleinement le potentiel des nouvelles technologies (conteneurisation, services managés internes, plateforme datascience, IA...) et méthodes du monde numérique (agilité, UX Design, Lean, Open Source...). La sécurité des systèmes d'information reste au cœur de cette transformation, garantissant la protection des données et la confiance dans nos services numériques. L'Insee, en adoptant ces nouvelles pratiques, confirme son engagement envers l'amélioration continue et la qualité de service, tout en préparant l'organisation aux défis futurs.

Les métiers

L' Insee fait appel à des compétences variées qui couvrent les domaines suivants :



- **la production statistique :** méthodologie, conception et gestion d'opérations statistiques.



- **les analyses et études statistiques :** études statistiques nationales, synthèses économiques et analyses conjoncturelles.



- **l'action régionale, les relations avec les publics et la coordination :** missions de conseil-expertise auprès des acteurs publics en région, diffusion des publications et données, réponses aux utilisateurs, coordination de la statistique publique.



- **l'informatique :** développement et production informatique, pilotage et développement du système d'information et de la cybersécurité de l'institut.



- **les fonctions support :** gestion de la documentation et/ou de l'archivage; gestion des ressources humaines; gestion financière; expertise de domaine (droit, communication, achat public, prévention); secrétariat et assistance de gestion; ou encore soutien logistique.



- **la collecte :** l'Insee s'appuie sur un réseau d'enquêteurs spécialisés, qu'il s'agisse d'enquêtes auprès des ménages ou d'entreprises.



Des collégiens à la découverte des métiers de l'Insee

Pour permettre aux jeunes de découvrir le monde économique et professionnel dans sa diversité, l'institut a accueilli une cinquantaine de stagiaires de 3^e durant l'année 2023 à la direction générale et dans 11 directions régionales. Cette semaine d'immersion leur a donné l'opportunité de découvrir la multiplicité des missions, des métiers et des carrières possibles au sein de l'Insee, dont ceux du numérique.

Les concours, le centre de formation et les écoles

Les concours

L'Insee recrute essentiellement ses agents par voie de concours. 18 concours internes ou externes couvrant 5 grades permettent d'intégrer l'Insee : enquêteur ; adjoint administratif principal ; contrôleur ; attaché statisticien ; administrateur. À compter de 2025, 31 places supplémentaires par an seront allouées aux élèves attachés afin de répondre à la demande de spécialistes de la donnée et de la gestion des systèmes d'information.

Le centre de formation de l'Insee

Créé le 1^{er} février 1996 à Libourne en Gironde, le Cefil est le centre de formation de l'Insee. Il a pour mission essentielle la conception et la dispense de formations initiales des adjoints administratifs, des contrôleurs et des enquêteurs arrivant à l'Insee ou promus dans un nouveau corps. Il se charge également de l'élaboration de formations à distance, de l'accueil d'une classe préparatoire intégrée (classe prépa Talents) au concours externe de contrôleur, de l'organisation et l'accueil de réunions et séminaires nationaux ou internationaux.

Le Groupe des écoles nationales d'économie et statistique (Genes)

L'Insee assure la tutelle technique du Genes, établissement public d'enseignement supérieur et de recherche rattaché au ministère chargé de l'Économie. Il regroupe quatre entités :

- L'École nationale de la statistique et de l'administration économique (Ensaie), qui forme les administrateurs du service statistique public et des statisticiens économistes pour le secteur privé ;
- L'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information (Ensaï), qui forme les attachés du service statistique public et des cadres d'ingénierie statistique, de traitement de l'information et d'économie générale pour le secteur privé ;
- le Centre d'études des programmes économiques (Cepe), qui est un centre de formation continue, travaillant tant pour le secteur public que pour le secteur privé ;
- le Centre de recherche en économie et statistique (Crest).

La formation continue

Afin de favoriser la construction de parcours professionnels diversifiés et constructifs, les ressources humaines de l'Insee proposent aux agents publics des droits renforcés à formation et un accompagnement individualisé. La stratégie de l'Insee d'opérer sa transition vers l'usage de logiciels libres (R- Python...) s'accompagne d'un effort particulier de formation pour développer une compétence élevée sur le self, ses nouveaux langages et ses meilleures pratiques. Près de 1 000 stagiaires ont par exemple bénéficié d'une formation R en 2023.

Chiffres clés 2023

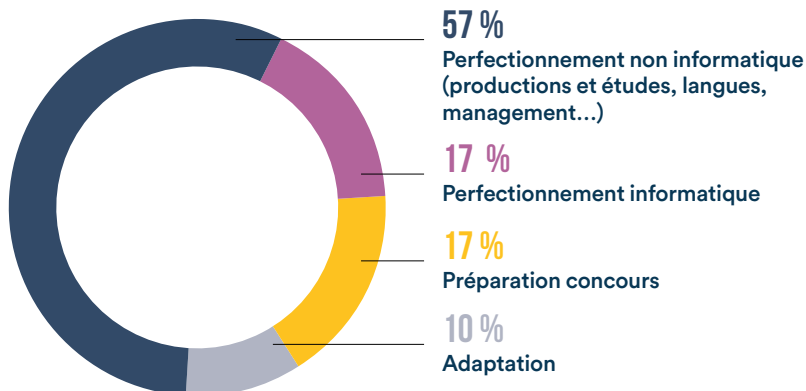
81,6%

DES AGENTS ONT PARTICIPÉ À AU MOINS UNE FORMATION

CHAQUE AGENT A SUIVI EN MOYENNE

7,7 JOURS DE FORMATION

RÉPARTITION DES HEURES DE FORMATIONS PAR TYPE



Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier

Conception éditoriale et rédaction en chef : Carine Isambert

Rédaction : Carine Isambert, Myriem Lebrun et Sébastien Seguin

Conception graphique et maquette : Citizen Press

Crédits photos : p. 5 : Olivier Corsan/Le Parisien – Aujourd'hui en France ; p. 21 : Jérôme Duchâteau ; p. 35 : Jean-Marc Detienne ; p. 38 : Pascal Dupuis ; Getty images ; Adobe Stock ; Insee

Remerciements

Pour leur « regard extérieur » à : Christophe Blefari, Mohamed El Moctar Ould Ahmed Sidi, Denis Rochette et Delphine Vessillier

Pour leur témoignage à : Joachim Clé, Cécile Welter-Medée et Simon Quantin (Insee).

Pour leur participation à l'actualisation du document : Dorothée Noël et Sabrina Nowicki (Insee).

Imprimé en mai 2024

Imprimeur : Paragon Transaction

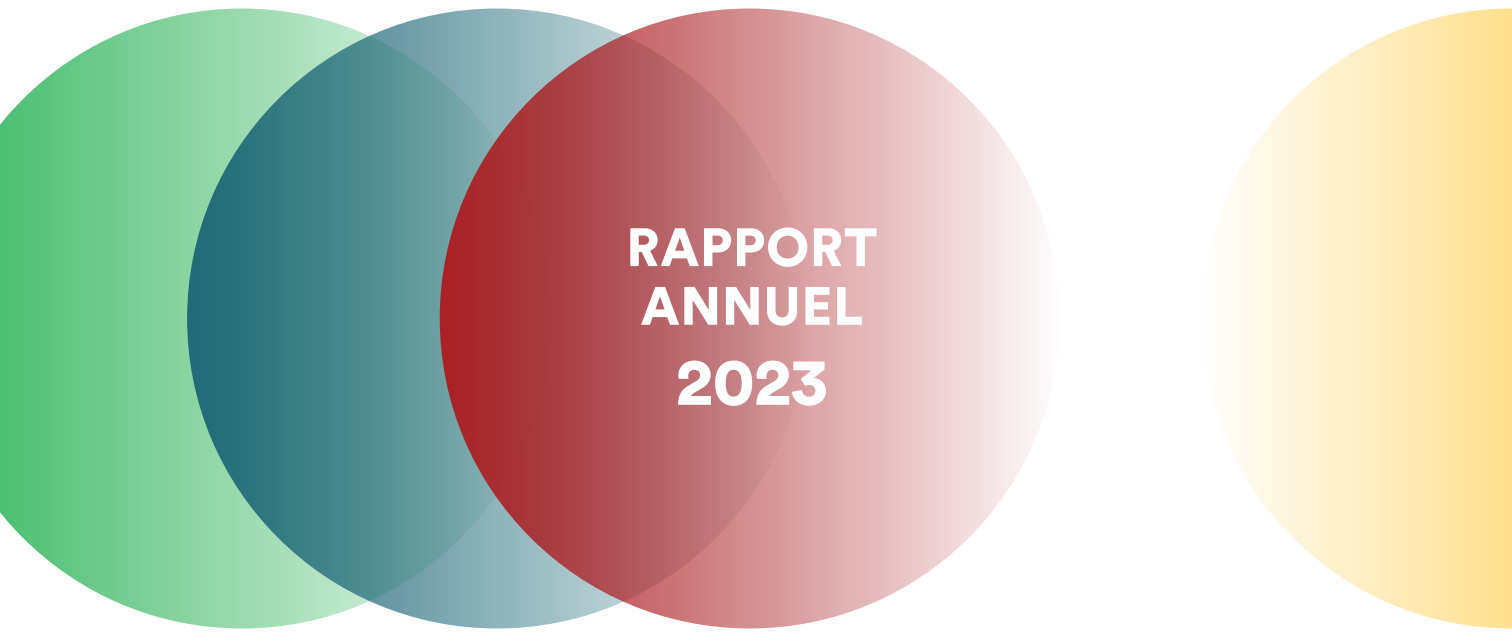
Editeur : Insee – 88, avenue Verdier – CS 70058 – 92541 Montrouge cedex

ISSN : 2804-5483

ISBN : 978-2-11-162428-3

Dépôt légal : mai 2024





RAPPORT ANNUEL 2023